



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Le salon de la formation du 23 mai est accessible aux agent.es en reconversion

23
—
Mai

Salon sur la formation dédié à tous les agents

C'est dans un mois ! Le 23 mai de 10 h à 18 h, le salon de la formation s'installera dans les locaux de la mairie Paris Centre (2 rue Eugène Spuller, 3^e). Les agents pourront rencontrer les équipes du bureau de la formation (DRH) et les écoles des métiers des directions (DASCO, DPMP, DFPE, DPE), mais aussi assister à des conférences présentant l'offre de formation proposée par la Ville. Nous vous attendons nombreux !

Le salon est ouvert à tous.tes sur le temps de travail, sur autorisation du supérieur hiérarchique, sous réserve des nécessités de service. L'agent.e devra présenter sa carte professionnelle ou une fiche de paie et un émargement sera demandé à l'entrée puis communiqué ensuite aux directions et services.

Les agent.es en reconversion professionnelle suivi.es par le Centre des Transitions Professionnelles (CTP) peuvent donc s'y rendre. Celles.ceux qui sont en poste (mission temporaire, mise en situation professionnelle ou détachement), devront demander l'autorisation de s'absenter à leur supérieur hiérarchique.

Le SUPAP-FSU milite pour un dispositif de formation de qualité accessible aux agent.es en particulier à celles et ceux qui ont le plus besoin (reconversion subie pour raison de santé), y compris après de longues absences pour raison médicale.

Ces collègues doivent être correctement informé.es de l'offre de formation de la Ville de Paris !

Le CTP nous a informé récemment que les agent.es en arrêt-maladie prolongé qui souhaiteraient préparer leur retour à l'activité, pouvaient se rendre à l'accueil du CTP (dès lors qu'ils sont médicalement autorisés à suivre des actions de formation) pour avoir accès à un ordinateur et pouvoir travailler sur leur CV, suivre des formations sur Vill'App...

Des médiateurs numériques seront positionnés en permanence dans cet espace d'accueil, et pourront aider les agent.es dans l'utilisation des outils proposés. Elles et ils sont également autorisé.es à s'informer sur leurs droits à la formation, et ont également accès à ce salon s'ils n'ont pas de restriction de sortie dans le cadre de leur arrêt de travail.